



La Fondation du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec décerne annuellement des bourses aux meilleurs élèves du Conservatoire pour les encourager dans la poursuite de leurs parcours. Ces bourses proviennent de généreux donateurs de toutes les régions du Québec, qui ont à cœur le développement du talent d'élèves en musique.

Cette année, la Fondation remettra la **Bourse MusiquAvenir Véronique Lacroix (8 000 \$)** à un.e élève qui se sera démarqué.ee dans la classe d'interprétation contemporaine *MusiquAvenir*, au fil des ans.

NB Cette bourse sera remise à un interprète tous les deux ans, en alternance avec la **Bourse Génération Natalie Watanabe** remise à un.e compositeur.trice.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Au cours de son parcours académique, le.la candidat.e - interprète doit avoir :

- 1- participé à l'ensemble MusiquAvenir pour un minimum de **2 sessions**
- 2- interprété en concert une **oeuvre contemporaine* en solo**
- 3- Une preuve d'inscription pour l'année en cours **ou l'année précédente, si le/la candidat.e a gradué**

* **Oeuvre contemporaine : définition** = Oeuvre innovante généralement écrite après le milieu du XX siècle et démontrant une certaine recherche/ complexité du langage par rapport à au moins 4 des paramètres compositionnels suivants:

- Harmonie
- Rythme
- Mélodie
- Travail timbral / instrumentation
- Forme / Approche conceptuelle

NB Certains chef-d'oeuvres novateurs de la première partie du XXe siècle peuvent également répondre à ces critères. (Ex: Schoenberg, Stravinsky, Ives etc...)

Les candidatures pour cette bourse seront examinées par un jury où siègeront les personnes suivantes :

- Véronique Lacroix, ou autre spécialiste de musique contemporaine (si Lacroix pas disponible)
- le professeur de la classe MusiquAvenir
- un des professeur.es de composition instrumentale du CMM
- un membre du jury de la Fondation.

NOTE IMPORTANTE : Un.e candidat.e ne peut cumuler qu'une seule bourse Émérite ou Prestige ou Excellence de la Fondation par année.

PRÉSENTATION DE LA DEMANDE

La sélection des lauréats se fera en considération des critères suivants :

- Excellence d'interprétation en solo d'une oeuvre contemporaine via un **enregistrement récent**
- Démontre un intérêt marqué pour répertoire contemporain et musique de création
- Ouverture face aux nouvelles techniques de jeu instrumental
- Les candidat.e.s doivent avoir acquitté tous leurs frais scolaires avant de recevoir une bourse

Le dossier doit être transmis à la Fondation du Conservatoire au plus tard le 13 mars 2025 à 17h.

Les modalités de transmission sont indiquées en page 2 du formulaire.

Les dossiers en retard ou incomplets ne seront pas considérés.



IDENTIFICATION candidat.e		
NOM	PRÉNOM	
ADRESSE		CODE POSTAL
TÉLÉPHONE	COURRIEL	
NAS* : _____		
<i>Le numéro d'assurance sociale est requis pour le versement de la bourse.</i>		

DISCIPLINE :		
CONSERVATOIRE :		



Nom de l'élève : _____

DOCUMENTS À JOINDRE À LA DEMANDE :

PRÉSENTATION DU DOSSIER :

- A- Fournir partitions et enregistrements des prestations correspondant aux items 2 et 3 de *conditions d'admissibilité* (Pour la pièce solo, un enregistrement **vidéo** est souhaitable, sans être obligatoire.)
- B- Lettre de présentation incluant Présentation de la démarche / vision artistique du candidat.e face au répertoire contemporain et à la création musicale
- C- Une preuve d'inscription pour l'année en cours ou l'année précédente si le/la candidat.e a gradué.
- D- Notes/résultats du cours MusiquAvenir sur les deux dernières sessions

PRIX ET RECONNAISSANCES

- Liste des prix, distinctions et bourses obtenus

LETTRES D'APPUI

- Lettre d'un.e professeur.e attestant du potentiel de l'élève pour une carrière professionnelle

Veillez, svp, vous assurer que tous les documents afférents à la demande soient :

- Dûment identifiés au nom de l'élève ou collectif
- En format pdf
- Acheminés via We Transfer à : info@fondationconservatoire.org – Pas de dossiers directement par courriel svp.

RÉSUMÉ DE LA CANDIDATURE (obligatoire) en 150 mots maximum.